

L'alternative aux maisons de retraite CetteFamille, lève 4 millions d'euros

CetteFamille annonce une levée de 4 millions d'euros pour développer sa plateforme de mise en relation entre personnes fragilisées et familles d'accueil.

Temps de lecture : minute

3 février 2020

La perte d'autonomie est d'autant plus difficile à accepter et à gérer qu'elle est couplée à la perte de son logement et de ses repères. Pour permettre aux seniors et aux personnes fragilisées CetteFamille propose depuis 2016 des solutions d'hébergement alternatives aux établissements collectifs comme les maisons de retraite.

" Nous avons créé CetteFamille avec une mission simple : contribuer à améliorer le système d'hébergement des personnes en perte d'autonomie avec une approche innovante, et ce en partenariat avec toutes les bonnes volontés et les acteurs de demain. Nous voulons aussi permettre d'améliorer l'expérience des bénéficiaires, des aidants et l'accès à des hébergements alternatifs aux maisons de retraite notamment en les accompagnant dans la gestion administrative.", explique Paul-Alexis Racine Jourden, fondateur de la startup.

La plateforme CetteFamille met ainsi en lien les personnes fragilisées qui ne souhaitent plus vivre seules ou rejoindre une maison de retraite et des familles prêtes à les accueillir. En moyenne, le reste à charge mensuel de cette solution est de 1 000 euros. Une alternative plus humaine et moins chère aux Ehpad, qui a déjà séduit 4500 familles d'accueil et 8000

personnes en perte d'autonomie.

4 millions d'euros pour développer sa plateforme professionnelle

Après une première levée de 2 millions d'euros en 2017, la startup a bouclé un nouveau tour de table de 4 millions d'euros. Newfund, investisseur historique aux côtés de Normandie participations a mis au pot avec Malakoff Humanis à travers Malakoff Humanis Innov', fonds destiné à l'investissement à fort impact social géré par Idinvest, et Daniel Caille, Président de Vivalto Santé.

La startup, qui fait face à l'accroissement de la demande, entend également développer sa plateforme pour les professionnels que sont les mutuelles et les assurances et qui souhaitent offrir de nouveaux services à leurs clients, qu'ils soient aidants ou personnes fragilisées.

Article écrit par Anais Richardin